



Coupe de la Ligue Grand Est KUMITE

Poussins, Pupilles, Benjamins


Samedi 1^{er} mars 2025
Centre des Sports Avenue Guynemer 54700 Pont-à-Mousson

8h30- 9h00	Contrôle Pupilles masculin / féminin
10h30-11h00	Contrôle Benjamins masculin / féminin
13h00-13h30	Contrôle Poussins masculin / féminin

Inscription et engagement : Inscription libre pour les poussins. Compétition réservée aux participants des championnats départementaux pour les pupilles et benjamins.

Les pré-inscriptions des pupilles et benjamins s'effectuent par les comités départementaux, en ligne et dès que possible, afin que les clubs puissent confirmer leurs athlètes.

Les clubs doivent pour le 20/02/2025 au plus tard valider les pré-inscriptions en ligne des départements et s'acquitter du droit d'inscription afin que les inscriptions soient prises en compte définitivement par la ligue régionale. S'ils ne font rien, les compétiteurs ne seront pas inscrits.

(Pas d'inscription sur place). <http://www.ffkcompetition.fr/> 

Les clubs n'ont pas besoin de confirmer les inscriptions par mail ni au département, ni à la ligue, ils font uniquement la démarche en ligne sur <http://www.ffkcompetition.fr/> et s'acquittent du droit d'inscription de 3€ par compétiteur individuel.

Règlements et déroulement : Se référer au livret de la FFkaraté « Règlement compétitions Karaté 2024-2025 ».

Droit d'inscription : Réception du règlement à la ligue régionale Grand Est avant le 20/02/2025

- Par virement bancaire (IBAN : FR76 1470 7000 2831 9214 2578 629 CODE BIC : CCBPFRPPMTZ). Renseigner obligatoirement le n° du club dans le libellé du virement.

- Par chèque bancaire à la Ligue régionale Grand Est. Ne pas agraffer le chèque au bordereau et tenir compte du délai d'acheminement postal pour que votre règlement soit réceptionné au plus tard le 20/02/2025.

Un règlement peut regrouper plusieurs manifestations et inscriptions.

Qualifications :

Les 4 premiers de la première division sont qualifiés pour la Coupe de France.

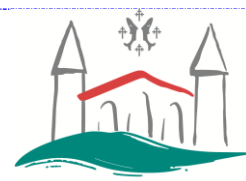
Les 2 premiers de la deuxième division sont qualifiés pour la Coupe de France.

Pas de qualification pour les poussins.

Seuls les compétiteurs et les officiels accrédités seront acceptés sur les aires de compétitions.

ENTREE : 5€ par personne
Sandwicherie et Buvette sur place

Ligue Régionale Grand Est de Karaté et disciplines associées
Centre des sports- av. Guynemer
54700 Pont à Mousson
Email: grandestkarate@gmail.com



Ville de Pont-à-Mousson